

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

27/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S033C324

(9) RAISON SOCIALE: SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES: 1 CHEMIN DE LA GRANGE

33650 MARTILLAC Tél: 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 033C1314

SIGNATURE:

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation BW-662-JV (F)

04/07/2012

Date de 1^{ère} mise en circulation 14/10/2011

Marque

Désignation commerciale

CITROEN

DS4

(1) N° dans la série du type (VIN)

(5) Catégorie internationale

VF7NXRHH8BY548408

M1

Type/CNIT

Énergie GO

Genre

VP

M10CTRVP001W006

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

198239

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL Nº :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

28/10/2025

25057751

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé AVG, AVD 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG

6.1.1.a.2. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Légère fêlure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse G

6.1.7.g.2. TRANSMISSION: Capuchon anti-poussière manquant ou fêlé AVD

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

Défaillances mineures :

4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux AVG. AVD

4.5.1.c.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation ARD

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu

de brouillard avant AVG, AVD 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG, AVD

5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse ARG 6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018: 07/10/2019: 169214 km / 05/10/2021: 181694 km / 19/10/2023: 191317 km / 02/11/2023: 191369 km

Votre véhicule est concerné par la campagne de rappel portant sur les airbags TAKATA. Veuillez vérifier que votre véhicule a fait l'objet des réparations nécessaires auprès du garagiste / concessionnaire de la marque de votre véhicule. Si tel est le cas, ne pas tenir compte de ce commentaire.

EUTOSEQUEITE

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIERE G n G D Ripage (-8 à +8 m/km) : -0.9 m/km Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 1 % 7 %

Forces verticales: 976 daN 549 daN

Frein de service

Forces de freinage : 310 daN 337 daN 188 daN 202 daN Déséquilibre (<20%): 8 % 7 % Forces de freinage (efficacité): 310 daN 337 daN 188 daN 202 daN Taux d'efficacité global (≥50 %):67 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 21 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.51 m-1) C1:0.2 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :-0.4 % -0 7 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :-0.3 % -0.3 %